Les laboratoires Genopharm et Alkopharm suspendus par l’Afssaps

Compte Test - 2011-12-23 06:00:00 - Vu sur pharmacie.ma

L'Afssaps vient de suspendre l'autorisation d'exercer d'Alkopharm et Genopharm. Selon l'agence du médicament, « les investigations menées (...) ont relevé des dysfonctionnements graves, remettant en cause la capacité de ces sociétés affiliées à assurer leurs fonctions d'exploitation, d'importation et de fabrication ». Une décision qui intervient alors que ces deux laboratoires font actuellement l'objet d'une enquête sur les conditions de commercialisation de lots sous-dosés du traitement anticancéreux Thiotepa. L'Afssaps a indiqué que les inspections des laboratoires Genopharm et Alkopharm réalisées par l'agence, ont mis en évidence des écarts majeurs confirmant l'absence de maîtrise des activités pharmaceutiques pour lesquelles ces entreprises ont été autorisées.Les deux laboratoires incriminés ont réagi par l'intermédiaire de leur président Valery Monin, qui a qualifié dans un communiqué cette décision d'acharnement administratif. Pharmacies.ma - 23 décembre 2011